

Atelier 3 « L'emploi au coeur des préoccupations des habitants »

Référent :

Caroline SZTABERT (Déléguée du Préfet chargée de la politique de la Ville)

Aïssa Mezaber (Mission économique, Saint-Etienne Métropole)

Sylvain Badinand (Mission Locale de Saint-Etienne)

Nacer Zahraoui (Pôle Emploi)

Sylvie Fragne (Relais Emploi)

Ordre du jour :

Fil rouge : le non-recours aux prestations du service public de l'emploi

- Le SPE, comment est-il connu et perçu ?

- Les difficultés d'accès à l'offre de service du SPE, le point de vue des habitants ?

- Quelles propositions concrètes pour lever ces freins, ces difficultés?

Retours d'expérience :

Le non-recours aux prestations du service public de l'emploi est une caractéristique des populations en situation de précarité. Ce phénomène annihile les dispositifs de soutien à l'emploi et à la formation professionnelle et participe à la perception d'une inefficacité des politiques de lutte contre le chômage. De nombreux représentants des conseils citoyens ont fait part de leur surprise lorsque des dispositifs pourtant bien en vigueur leur ont été présentés (Garantie Jeunes notamment). La discussion a par la suite été élargie à la lutte contre le chômage dans les quartiers prioritaires.

Préconisations / Recommandations

La lutte contre le non-recours doit reposer sur une plus grande proximité et une meilleure communication des dispositifs d'aide à l'emploi :

- Au-delà des actions spécifiques menées au sein des quartiers (qui sont pour la plupart bien connues des habitants), les membres des conseils citoyens ont insisté sur la nécessité d'une meilleure communication des dispositifs de droit commun ;
- Les rencontres et forums de l'emploi doivent être réalisés à une échelle plus petite (bassin d'emploi plus restreint)

Plus largement, la lutte contre le chômage dans les quartiers prioritaires nécessite des actions spécifiques permettant de lever les freins à l'emploi des habitants :

- La langue : le manque de formation linguistique (Français langue étrangère – FLE) empêche tout accès au marché du travail ;
- La mobilité : l'absence d'activité économique dans les quartiers impliquent des déplacements importants qui sont également des freins à l'emploi. L'installation de pépinières d'entreprises et la facilitation de l'installation des entreprises (notamment à travers la mise à disposition de locaux vacants) a été appuyée.

Enfin les représentants des conseils citoyens ont critiqué l'attitude de certaines grandes entreprises dont le processus de recrutement ne prévoit jamais sinon de justifier, au moins de répondre aux candidats non retenus.

Besoins exprimés en termes d'accompagnement et de formation

n.c.